

2022 - 2023



INTRODUCTION

CODE DE CONDUITE -ÉCOLE CITOYENNE : COMMENT CELA S'ARTICULE ?

A Saint-Boniface, nous avons toujours pensé que les élèves ont une place particulière, une place citoyenne... Notre projet d'établissement repose d'ailleurs entièrement sur les principes de responsabilisation des élèves dans un cadre précis leur permettant rapidement d'apprendre à se prendre en charge et à s'investir chacun à leur manière dans le bon fonctionnement de la communauté scolaire.

« UNE ÉCOLE OÙ J'APPRENDS À VIVRE, À DEVENIR UN CITOYEN RESPONSABLE »

Devenir responsable, développer son sens moral, comprendre, intégrer, et porter les valeurs de respect, de tolérance, d'empathie, d'amitié, d'esprit de collaboration, de volonté de se dépasser... tout cela n'advient pas en quelques discussions mais bien au travers de nombreux processus que les enfants doivent apprendre à s'approprier :

1. Création d'un espace de parole dans lequel l'enfant se sent en sécurité et peut s'exprimer librement.
2. Développement de la capacité à identifier ses émotions et à les exprimer.
3. Développement de la capacité à comprendre le cadre dans lequel l'enfant évolue, à participer activement dans ce cadre (sa communauté scolaire, les règles de vie commune...).
4. Conscientisation de son identité unique avec ses points forts et ses points faibles.
5. Reconnaissance et responsabilisation par rapport à des comportements et attitudes déplacés.
6. Responsabilisation de l'enfant par la participation active dans la recherche :
 - de réparations l'aidant à corriger ses erreurs et à se revaloriser auprès de ses pairs.
 - De solutions le concernant ou concernant le savoir-vivre, le savoir-faire ensemble.
7. Comprendre ses erreurs, apprendre à se servir de la faute comme un tremplin pour s'améliorer, une opportunité de grandir.
8. Apprendre à accepter la sanction lorsque celle-ci est justifiée.
9. Devenir un garant de la justice scolaire

Pour réaliser tout cela, il nous fallait mettre en place un système dynamique dans lequel tous les intervenants pouvaient clairement se retrouver et fonctionner selon des principes identiques (Professeurs, élèves, autres adultes intervenants dans l'éducation des enfants ou le bien-être de ceux-ci).

L'introduction du concept d'Ecole citoyenne qui nous a semblé le mieux correspondre aux valeurs de notre projet pédagogique nous permet de gérer la vie scolaire comme une véritable petite démocratie. Elle nous permet aussi de conscientiser et responsabiliser les élèves en mettant en place tous ces processus et de créer ainsi en amont du code de conduite un espace de réflexion, de dialogue et d'apprentissage.

Nous amenons également les enfants à s'épanouir dans le cadre d'un système de valorisation positive (carnet de comportement), système dans lequel l'enfant est aussi critique par rapport à lui-même. Il doit en effet s'auto-évaluer au même titre que les adultes qui évalueront régulièrement leurs progrès en matière de comportement et d'attitude.

Le code de conduite est toujours bien d'actualité mais celui-ci ne sera mis en application stricte uniquement lors de comportements déplacés répétitifs, lors de situation de violence, de mise en danger ou de non-respect de l'adulte (malus et carton rouge) ou encore suite à un refus de participer à une réparation.

Les bravos et mercis restent aussi d'actualité et permettent de valoriser chaque élève de manière régulière.

Les cartons rouges, rappels, bravos et mercis sont aussi pris en compte dans l'évaluation comportementale de chaque élève.

L'enjeu est aussi de faire en sorte que l'enfant puisse s'approprier son école et puisse s'y sentir bien. Un enfant qui se sent bien sera plus réceptif à de nouveaux apprentissages.

Il est important de souligner que l'école citoyenne crée plus d'espace pour que les élèves donnent leur avis et participent à la vie de l'école sans pour autant qu'ils puissent s'attribuer les rôles des enseignants.

Tout au long de l'année citoyenne, l'école est rythmée par la tenue des conseils citoyens qui se tiennent avec les délégués élus et certains enseignants mais aussi par le travail journalier réalisé par les enfants impliqués dans l'exécution des différents projets citoyens (veilleuses et veilleurs de paix, médiatrices et médiateurs, les gardiennes et gardiens de la propreté...)

LES DATES & ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

La semaine de l'information et mise au vert :

Une réunion avec les parents sera organisée le 1^{er} vendredi de septembre pour la section primaire.

La 3^e semaine de septembre des séances d'information seront organisées dans toutes les classes afin d'expliquer aux enfants ce qu'est l'école citoyenne, la mission poursuivie, le rôle que chaque élève peut prendre s'il le souhaite au sein de ce nouveau projet d'école.

Après ces séances d'information, il est prévu une mise au vert avec tous les enfants de l'école. Cette mise au vert a pour but de créer du lien entre les enfants de différentes classes, différents âges, et de pouvoir permettre aux nouveaux élèves de s'intégrer plus facilement. Des petits ateliers seront mis en place pendant toute la journée privilégiant le bien vivre ensemble, la coopération, la solidarité envers le groupe.

Les mini forums & synthèse de la loi

La 4^e semaine de septembre, des groupes de discussion seront mis en place laissant la parole aux élèves afin qu'ils puissent s'exprimer sur ce qui est important pour eux, sur les éléments qui leur permettent de se sentir respectés, sur le bien vivre ensemble.

Après cela, des représentants de chaque classe, sur base volontaire, se rassembleront pour établir la **synthèse des mini forums**. Cette synthèse servira à formuler la Loi de la nouvelle année scolaire, créer l'affiche de la Loi qui sera présente dans tous les espaces communs de l'école. Une équipe constituée d'élèves et d'instituteurs sera mise en place pour la conception de l'affiche.

La préparation des élections :

Début octobre, une information plus ciblée sera communiquée pour identifier les candidats potentiels au poste de délégué.

Tous les élèves auront la possibilité de se présenter à ce poste. Pour ce faire, ils prépareront avec leurs parents une petite présentation de ce qu'ils pourraient apporter à la classe, à l'école en tant que délégué.

Ensuite ils viendront l'exposer devant la classe. Un premier tri se fera sur base de la motivation réelle et de l'intention que la/le futur(e) candidat(e) donnera à son exposé.

Des listes de candidats seront alors établies. Le rôle du délégué sera expliqué clairement pour que chaque enfant se rende compte de l'importance du rôle et de la manière dont ce rôle doit être tenu.

Formation des candidats

Les candidats seront alors ensuite formés pour pouvoir se présenter au mieux pendant la semaine de la campagne électorale la 2^e semaine d'octobre.

Elections

Le lundi de la 3^e semaine d'octobre, les élections auront lieu. Elles seront organisées comme de véritables élections avec un bureau de vote, un président et ses assesseurs.

Le mardi de cette même semaine, les élus seront rassemblés pour constituer le premier Conseil Citoyen de l'année.

Fête de la Loi

Le vendredi suivant aura lieu la fête de la Loi, différentes activités seront organisées par les élèves afin qu'ils puissent véritablement s'approprier le projet et se féliciter du travail commun accompli.

L'affiche reprenant la Loi sera dévoilée. Celle-ci sera affichée dans chaque classe et aux endroits où tous les élèves sont habituellement rassemblés.

AGENDA CITOYEN

Lu	Ma	Me	Je	Ve
3^E SEMAINE DE SEPTEMBRE				MISE AU VERT
Information dans les classes				
4^E SEMAINE DE SEPTEMBRE				
Miniforums	Miniforums	Synthèse Loi	Réunion affiche de la Loi	Réunion affiche de la Loi
Semaine des miniforums				
1^{ÈRE} SEMAINE D'OCTOBRE				
<i>Information dans toutes les classes</i>	<i>Information dans toutes les classes</i>	<i>Information dans toutes les classes</i>	-Candidatures des délégués potentiels -Conception affiche	Formation des candidats délégués
Préparation des élections				

Lu 2^E SEMAINE D'OCTOBRE Dernier appel candidatures des délégués potentiels <i>Préparation et campagne électorale</i>	Ma <i>Préparation et campagne électorale</i>	Me <i>Préparation et campagne électorale</i>	Je <i>Préparation et campagne électorale</i>	Ve <i>Préparation et campagne électorale</i>
Lu 3^E SEMAINE D'OCTOBRE ELECTIONS	Ma ELECTIONS Résultats 1 ^{er} conseil citoyen	Me	Je	Ve FETE DE LA LOI

1) LES AXES ESSENTIELS DE L'ECOLE CITOYENNE

2.1 CONSTRUISONS LA LOI ENSEMBLE !

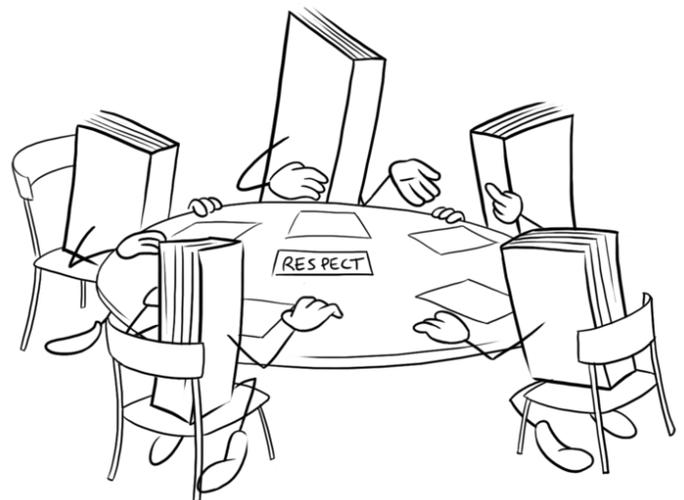
MINIFORUMS

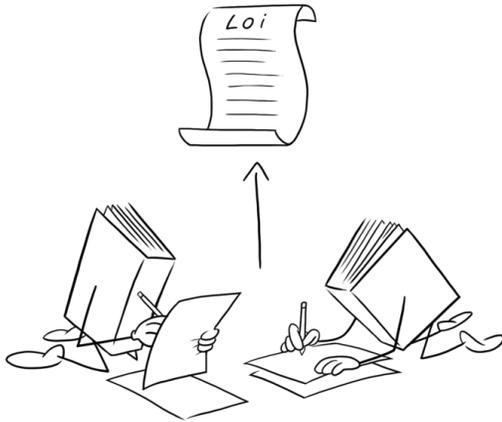
Dans chaque classe, on propose des règles pour vivre ensemble dans le respect.

Attention ! Il s'agit de la Loi pour vivre ensemble, pas des règles dont le but est de faire apprendre.

Ex :

- Bien se parler
→ pour bien vivre ensemble
- Avoir son journal de classe
→ pour bien organiser son travail

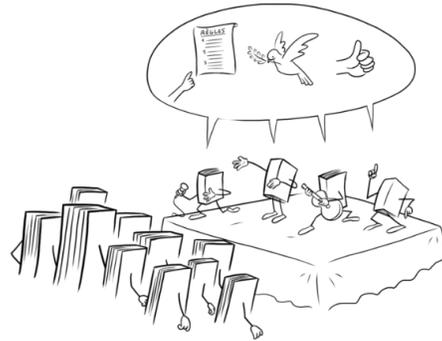




Ensuite, les élèves volontaires, les élèves délégués et les adultes de l'école font la **SYNTHESE** pour établir la Loi que l'on respectera tous cette année.

FETE DE LA LOI

grande fête pour, tous ensemble, célébrer notre Loi.

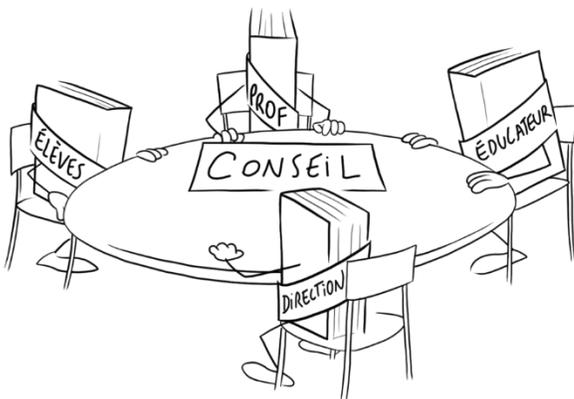
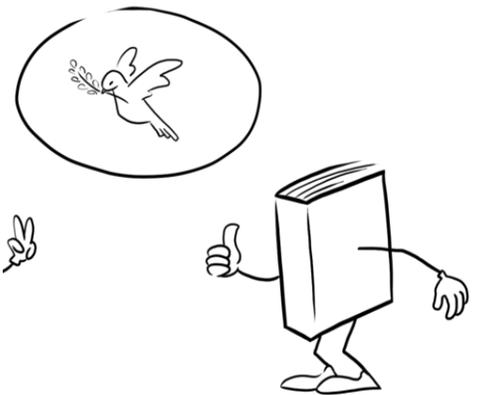


2.2 FAISONS RESPECTER ENSEMBLE LA LOI QUE L'ON A CONSTRUITE !

Comment ?

Tout d'abord, tous à notre niveau, encourageons-nous pour suivre les règles de respect !

Ensuite, grâce au **CONSEIL DE CITOYENNETE**, tous les acteurs de l'école (élèves, éducateurs, professeurs...) vont participer à la gestion de la Loi.



A travers les **ELECTIONS**, les élèves vont choisir un représentant (et un suppléant) par année/classe qui siégera au conseil de citoyenneté. Avec les représentants de l'équipe éducative ainsi que la direction, les élèves élus participeront à la gestion de la Loi, et encourageront les projets citoyens.

Le conseil de citoyenneté se réunit toutes les 2 semaines de 12h45 à 13h30.

2.3 LES ÉLECTIONS

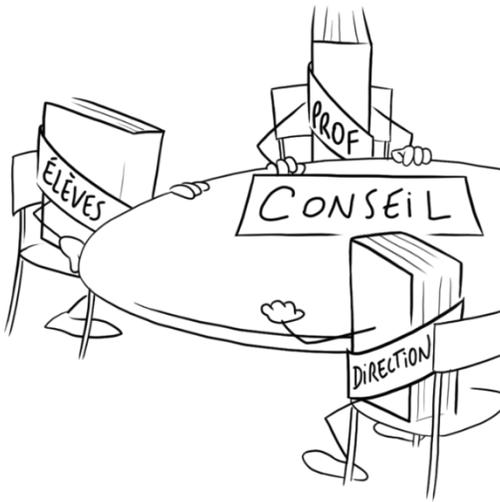
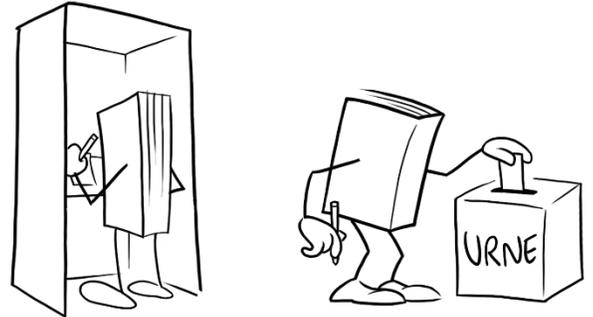
Tu as envie de faire progresser l'école ?

Tu aimes **t'investir** et faire des **projets** ?

Tu aimes participer à des réunions et **t'exprimer** ?

Tu t'entends bien avec les autres élèves de ton année ?

N'hésite pas à présenter ta candidature pour être délégué des élèves au **conseil de citoyenneté !** »



Un délégué, c'est quelqu'un qui s'engage à :

- **Représenter les autres élèves** de son année : être en contact avec eux, transmettre leurs questions, leurs problèmes...
- **Venir au conseil de citoyenneté** toutes les 2 semaines de 12h45 à 13h30.
- Se donner à fond pour **être un élève exemplaire** et respectueux de la Loi.
- Participer à une ou deux **formations** de délégué : une fin octobre et l'autre plus tard dans l'année.

Tu hésites à être délégué ?

- Viens à la formation pour te renseigner ! Tu prendras ensuite ta décision.

Les conditions pour être délégué:

- Tous les élèves peuvent être candidats et peuvent donc être élus.
- Un élève, élu, peut perdre son statut de délégué. Quand un élève délégué a trop de problème de respect, il arrive que le conseil l'avertisse, puis lui demande de démissionner car il ne parvient plus à être un défenseur des règles de respect

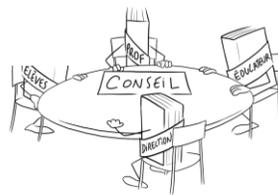
2.4 LES MISSIONS DU CONSEIL DE CITOYENNETÉ

1. Gérer la Loi dans les situations difficiles*

- Accueillir les personnes concernées
- Chercher des solutions ensemble
- Décider des réparations*

2. Encourager les projets citoyens

- Féliciter et encourager les projets
- Mettre sur pied des projets proposés par les élèves



*Il est important de souligner que le conseil, comme toute action de l'école citoyenne se déroule dans la plus grande bienveillance.

Le conseil est un lieu d'écoute, d'échanges, de partage des idées.

Dans le cadre des cartons rouges/réparations, nous établissons un véritable dialogue avec les enfants.

Lorsqu'un élève est amené à réfléchir à une réparation avec les membres du conseil, celui-ci n'est pas convoqué au conseil mais y est invité pour exposer d'abord sa version des faits le concernant, exposer sa réparation ou être aidé par les délégués pour trouver collégialement une réparation qui semble la plus appropriée.

Au cours des discussions, nous prenons le temps de faire comprendre pourquoi l'élève a reçu un carton rouge, ce qu'il aurait pu faire pour l'éviter, lui faire assimiler le comportement déplacé, l'aider à effectuer sa réparation afin de tourner la page et d'éviter la répétition. Chaque incivilité étant perçue comme une opportunité d'éducation et une possibilité pour l'élève de grandir en agissant dans l'intérêt de la communauté et en réparant ainsi sa faute.

Une bonne collaboration parents-école est donc indispensable pour apprendre à nos élèves à devenir des citoyens responsables.

3. Discuter de certains problèmes de l'école

Par exemple, le conseil a déjà parlé :

- Des problèmes de vol
- Du système des retards
- Des règles dans la cour de récréation
- ...

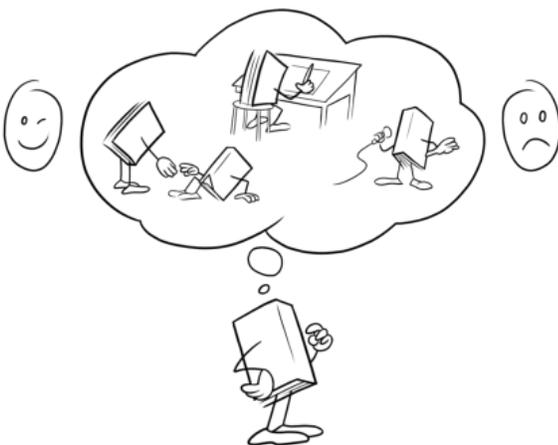
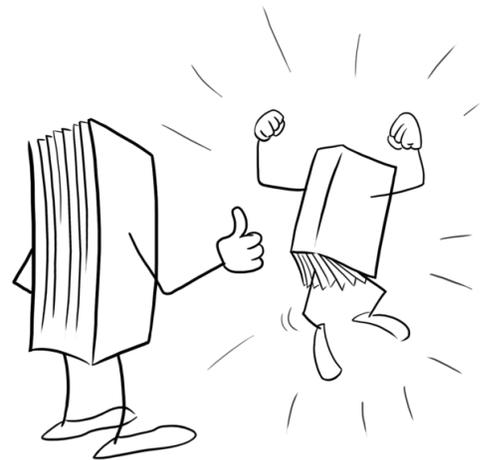
Pour chacun de ces problèmes, le conseil citoyen des élèves (guidés par certains professeurs) fait des propositions.

4. Représenter l'école

- Pour accueillir les élèves qui arrivent en cours d'année (et leur expliquer le fonctionnement de l'école).
- Lors d'événements extérieurs (conférences, rencontres...)

2.5 LES MONTÉES DE CEINTURE-EVALUATION COMPORTEMENTALE

- A chaque période de bulletin, tes attitudes seront dorénavant évaluées parallèlement aux différents cours.
- Selon ton comportement, tu pourras ou non « monter de ceinture »
- On monte de ceinture :
 - lorsqu'on a respecté la Loi,
 - lorsqu'on a « fait son boulot » en tant qu'élève : avoir son matériel, remettre ses travaux, être là, etc. (voir ci-dessous)



- En montant de ceinture, on montre qu'on a un comportement exemplaire, qu'on peut nous faire confiance. C'est pour ça que, lorsque le Conseil organise des projets ou des fêtes, il s'adresse d'abord aux élèves ceinturés pour leur demander leur avis. C'est pour ça aussi qu'un élève « ceinture noire » a le droit de siéger quand il le désire au conseil de citoyenneté.

Qui t'évalue ?

- ✓ Toi
- ✓ Tes professeurs
- ✓ Ton éducatrice ou ton éducateur
- ✓ Le responsable de la discipline
- ✓ D'autres intervenants qui sont en contact avec toi

Ensemble, ils font une proposition de « montées de ceinture » au conseil de classe qui prend la décision finale.

Sur quoi ?

Compétences incontournables pour chaque ceinture △

- Ton respect des autres (aucune violence verbale, physique ou morale)
- Ton respect du matériel de l'école et de l'environnement
- Le fait que tu as respecté le règlement de l'école (*Tu te trouves au bon endroit au bon moment, utilisation du GSM, ...*)
- Ton respect d'un climat propice au travail en classe

Compétences progressives ○

1. Dès que la sonnerie retentit, je me range correctement et calmement.
2. Je fais attention à ma sécurité et à celle des autres.
3. Je prends soin de mon matériel.
4. J'organise mon espace de travail.
5. Je participe positivement aux cours et aux activités
6. Je remets mes travaux à temps.
7. Je fais appel à l'adulte quand c'est nécessaire
8. J'utilise les mots de politesse : merci, bonjour, au-revoir, svp...
9. Je suis à l'écoute des autres
10. Je propose mon aide aux autres
11. Je respecte l'environnement
12. Je mange calmement et correctement.
13. Je suis bienveillant.
14. Je suis courtois (je tiens la porte, j'attends mon tour,...)

Avoir fait ton « job d'élève » te permet de monter de ceinture sans prendre en compte tes résultats scolaires.

- Ton **attitude citoyenne**

- Lorsque les profs et éducateurs sont témoins d'attitudes citoyennes (en classe ou en dehors de la classe), ils l'indiquent et cela peut jouer en ta faveur.

POUR MONTER DE CEINTURE

	△	○	☆	
Ceinture blanche				
Ceinture jaune	5 compét. Incontournables	+ 3 compétences progressives	ou Compétences bonus	Exigence 1 (1 des boules peut être rouge)
Ceinture verte	5 compét. Incontournables	+ 6 compétences progressives	ou Compétences bonus	Exigence 1 (1 des boules peut être rouge)
Ceinture rose clair	5 compét. Incontournables	+ 9 compétences progressives	ou Compétences bonus	Exigence 1 (1 des boules peut être rouge)
Ceinture rose foncé	5 compét. Incontournables	+ 3 compétences progressives	ou Compétences bonus	Exigence 2
Ceinture orange	5 compét. Incontournables	+ 6 compétences progressives	ou Compétences bonus	Exigence 2
Ceinture bleue	5 compét. Incontournables	+ 9 compétences progressives	ou Compétences bonus	Exigence 2
Ceinture rouge	5 compét. Incontournables	+ 12 compétences progressives	ou Compétences bonus	Exigence 2
Ceinture noire	5 compét. Incontournables	+ 15 compétences progressives	+/ou Compétences bonus	Exigence 2

Comment t'impliquer ?

- En posant ta **candidature** comme **délégué** (chez ton professeur en temps utile; voir agenda)
- En participant à la construction de **l'affiche de la Loi**
- En t'impliquant pour la **fête de la Loi**
- En **défendant** au jour le jour les règles de respect et en **favorisant** un climat serein (écoute et partage)
- En t'impliquant dans de **nouveaux projets** citoyens (pour la classe ou pour l'école)

